

Les Lombards, derniers barbares du monde romain

Jean-Pierre Martin

Professeur émérite d'Histoire romaine à l'Université de Paris-Sorbonne

Les Lombards sont un peuple germanique un peu à part, dans l'Occident du haut Moyen Âge. Derniers « Barbares » entrés dans le monde romain, ils ont cherché – et réussi – à préserver leur identité, d'une part en mettant par écrit leurs lois nationales au milieu du VIIe siècle, d'autre part en écrivant leur histoire : histoire mythique de leurs origines, au VIIe siècle, alors qu'ils n'ont pas encore complètement abandonné le paganisme ; histoire savante de leur royaume, désormais chrétien, à la fin du VIIIe siècle (Paul Diacre) ; histoire de leur survie dans le Midi après la conquête carolingienne, aux IXe et Xe siècles (Erchempert, Chronique de Salerne). L'archéologie témoigne de plus de leurs déplacements et de leurs contacts aux époques anciennes, tant avec les Romains qu'avec les peuples des steppes... Pour mieux les connaître, nous nous sommes adressés à Jean-Marie Martin.

Histoire des Lombards

Selon le plus ancien de leurs textes historiques, le petit peuple des *Winniles* vivait en Scandinavie, gouverné par deux frères, Ybor et Agio, et leur mère Gambara. Menacés par les Vandales, ils décidèrent de résister ; leurs adversaires ayant demandé la victoire au dieu Wotan, ils s'adressèrent à l'épouse de celui-ci, Freia, qui conseilla aux femmes de se couper les cheveux pour s'en faire des barbes postiches. Lorsqu'il les vit, Wotan leur donna le nom de *Longobardi* – « longues barbes » – et, à la demande de Freia, leur accorda la victoire. En italien, on appelle encore *Longobardi* les membres de ce peuple, réservant celui de *Lombardi* aux actuels habitants de la région centrée sur Milan ; on ne fait pas cette différence en français.

Les Lombards quittèrent la Scandinavie pour la région de l'Elbe inférieur, puis migrèrent au nord du Danube au Ve siècle ; dans la première moitié du VIe siècle, ils s'installèrent en Pannonie où ils défirent les Gépides (des Goths) : selon la tradition, le roi des Lombards Alboin but dans le crâne du roi des Gépides transformé en coupe, et épousa sa fille Rosamonde. C'est en Pannonie qu'ils prirent vraiment contact avec la civilisation romaine et le christianisme : ils y conclurent une alliance avec Justinien, qui les aida contre les Gépides et à qui ils fournirent des contingents pour la reconquête de l'Italie sur les Ostrogoths (« guerre gothique », 535-555). Selon l'historien byzantin Procope, les Lombards se seraient si mal comportés que Narsès, le général en chef de l'armée byzantine, les aurait renvoyés ; selon Paul Diacre, c'est au contraire Narsès qui les aurait poussés à envahir l'Italie pour le venger de sa disgrâce. En fait, il est probable que les duchés de Spolète et de Bénévent, en Italie centro-méridionale, ont été fondés par des troupes lombardes de

l'armée byzantine. En Pannonie, les Lombards entrèrent aussi en contact avec des peuples asiatiques : c'est la poussée du peuple mongol des Avars qui leur fit quitter le pays.

Les Lombards étaient encore en grande majorité païens, certains étant devenus ariens ; ils avaient emprunté des traits de civilisation – notamment des pratiques guerrières – à la fois aux Byzantins et aux Avars. La migration vers l'Italie de leur peuple, dirigé par le roi Alboin, fut conçue comme une opération de conquête : il y entra par le Frioul le 20 ou le 21 mai 569 ; au début de 570, toute la région comprise entre les Alpes et le Pô était conquise. Alboin fut assassiné en 572, peu après la prise de Pavie ; son successeur, Cleph, subit le même sort deux ans plus tard. Pendant dix ans, les Lombards vécurent sans roi, dirigés par des ducs installés dans une cité romaine ou dans une forteresse, telle l'île de San Giulio sur le lac d'Orta, au nord de Novare ; certains se rapprochèrent de Byzance, d'autres lui enlevèrent des territoires ; les duchés autonomes de Spolète et de Bénévent s'étendirent dans le centre et le sud de la péninsule.

En 584, la monarchie fut restaurée en faveur d'Authari, fils de Cleph, arien mais marié à la Bavaroise catholique Théodelinde ; il se fit donner par les ducs la moitié de leurs biens. Lui succéda Agilulf, second époux de Théodelinde, dont le règne est assez bien connu grâce à la correspondance du pape Grégoire le Grand (590-604) : il étendit le territoire lombard en Émilie et au nord de Rome – qu'il assiégea –, tenta de mettre au pas les ducs. Son fils Adaloald (616-626), catholique comme sa mère, fut remplacé par un arien, le duc de Turin Arioald (626-636), auquel succéda un autre arien, le duc de Brescia Rothari (636-652), sous le règne duquel fut mise par écrit, en 643, la loi des Lombards (*Édit de Rothari*) et le territoire lombard acquit son extension presque définitive avec la conquête de la Ligurie.

À ce moment, seules quelques régions côtières restaient impériales : les lagunes de Vénétie (où Venise allait naître au IXe siècle) ; l'Exarchat (l'actuelle Romagne) et la Pentapole, qui s'étendaient le long de la côte adriatique de l'embouchure du Pô au sud d'Ancône ; la région de Rome, reliée à la précédente par une route stratégique passant par Pérouse, qui s'insérait entre le royaume lombard et le duché de Spolète ; la côte tyrrhénienne autour de Naples et d'Amalfi ; enfin le sud de la Calabre et le sud de la Pouille. Depuis le dernier quart du VIe siècle, ces lambeaux de territoires étaient soumis à une administration militaire dirigée par l'exarque de Ravenne, nommé par l'empereur.

Le fils de Rothari fut tué après cinq mois de règne et remplacé par le catholique Aripert Ier (652-661), d'origine bavaroise ; il décréta l'abolition de l'arianisme et, à sa mort – fait unique – partagea le royaume entre ses deux fils, Godepert et Pertharite – auquel Corneille a consacré une tragédie. Ils ne s'entendirent pas et c'est Grimoald, duc de Bénévent, peut-être arien, en tout cas peu porté sur le catholicisme, qui prit le pouvoir ; il lutta contre les Francs, les Byzantins et les ducs trop indépendants. À sa mort, Pertharite fut rappelé et, dès ce moment, la monarchie devint définitivement catholique ; selon la tradition byzantine, le roi associa au trône son fils Cunincpert, qui lui succéda en 688. C'est alors que le palais royal s'organisa et que le roi commença à battre monnaie à son nom.

La dynastie « bavaroise » ne survécut pas longtemps à Cunincpert (+ 700). Le grand roi du VIIIe siècle fut Liutprand (712-744). Ses *novelles*, qui tenaient compte du droit canon, modernisèrent les lois mises par écrit près d'un siècle plus tôt, et permettent de constater l'évolution des rapports sociaux ; il contrôla bien les duchés périphériques et entretenit au début de son règne de bons rapports avec le pape. Mais, à partir de 732, il reprit la guerre contre Byzance et s'empara une première fois de Ravenne. Son successeur, Ratchis, duc du Frioul, législateur plutôt pacifique, fut déposé en 749 au profit de son frère Astolf, guerrier connu notamment par ses lois sur le recrutement de l'armée. Le 4 juillet 751, il s'empara de Ravenne, coupant tout lien direct entre l'Italie et Constantinople.

Les duchés byzantins de Vénétie et de Naples devinrent de fait indépendants – Naples le restera jusqu'au XIIIe siècle, Venise jusqu'au XVIIIe. Quant au pape, pour que Rome et son territoire échappassent aux Lombards, il se tourna vers Pépin le Bref, à qui il avait permis de prendre le titre royal en 751 et auquel il rendit visite en 754 ; c'est alors que naquit la notion d'un territoire

administré par l'Église romaine, premier embryon de ce qui deviendra les États de l'Église ; sa protection était assurée par Pépin et ses fils, qui reçurent le titre de *patrices* des Romains. Pépin fit une expédition en Italie en 754 ; Astolf assiégea Rome en 756 : les Francs revinrent, assiégèrent Pavie et imposèrent au roi de rendre au pape des territoires autour de Rome et de Ravenne. À Astolf (+ 756) succéda Didier, duc de Brescia, qui associa en 759 son propre fils Adelchis au pouvoir ; il alterna guerre et négociations jusqu'à ce que Charlemagne lançât une nouvelle expédition en 773. Pavie se rendit en juin 774 ; Didier fut envoyé dans un monastère en Francie, son fils s'enfuit à Constantinople ; Charlemagne, déjà roi des Francs (seul depuis 771) et patrice des Romains, prit le titre de roi des Lombards.

Le duc de Bénévent Arichis II, gendre de Didier, refusa de se soumettre à Charlemagne ; il prit en 774 le titre de prince, affirmant ainsi sa pleine souveraineté. L'ancien duché de Bénévent devint le dernier refuge de la nation lombarde et de ses traditions. La principauté de Bénévent, partagée en deux en 848 - 849 (Bénévent et Salerne), puis en trois en 981 (avec la séparation de Capoue et de Bénévent) continua pendant près de trois siècles encore à subir alternativement les influences politiques franques et byzantines, mais sans obéir ni à l'un, ni à l'autre empereur – Byzance occupait toutefois la Pouille depuis la fin du IXe siècle. Bénévent se donna au pape en 1051, Capoue fut prise par les Normands en 1058, Salerne en 1077, mais le droit lombard continua d'être appliqué dans la plus grande partie du Midi pendant tout le Moyen Âge. Enfin, symboliquement, la prise de Rome par les Italiens et la fin des États pontificaux en 1870 peuvent être considérées comme la dernière victoire posthume des Lombards qui, malgré eux, avaient suscité, au VIIIe siècle, la formation d'un territoire pontifical en Italie centrale.

Les crises lombardes en Italie

La place du royaume lombard dans l'Occident des VIe-VIIIe siècles est originale pour plusieurs raisons. La première découle des modalités de l'invasion : les autres « Barbares » – Wisigoths, Ostrogoths, Francs –, souvent entrés dans l'empire comme auxiliaires de l'armée, ont imposé leur pouvoir par leur simple présence et à cause de la disparition des autorités romaines. Dans l'Italie reconquise depuis une quinzaine d'années par Justinien, l'invasion lombarde constitua un acte d'hostilité délibéré : ce peuple en armes qui n'avait, au départ, d'institutions que militaires arriva pour occuper le territoire, l'exploiter et y prendre le pouvoir. Il ne collabora pas, comme les autres peuples germaniques, avec l'aristocratie romaine qui détenait jusqu'alors ce pouvoir : il l'anéantit.

Cette hostilité systématique, accentuée par le paganisme et l'arianisme, eut des résultats d'autant plus radicaux que l'invasion lombarde, à la fin du VIe siècle, cumulait ses effets avec ceux de deux crises. La première est sans doute due à l'épidémie de peste qui frappa l'Empire byzantin depuis le règne de Justinien : mal connue – les sources n'étant pas nombreuses –, elle semble, telle la Peste noire de 1348, avoir provoqué en Italie une crise démographique très sévère. L'anéantissement par les Lombards de l'aristocratie romaine qui administrait les cités entraîna la disparition des plus fragiles d'entre elles : ainsi les plaines méridionales, qui abritaient de petites cités, retournèrent alors en partie au marécage, et certaines ne seront pas repeuplées avant le XIIe siècle. En outre, dans bien des cités restées actives, l'évêque – symbole de tout ce qu'attaquaient les Lombards – disparut pour longtemps.

La seconde crise est d'un tout autre ordre. Depuis le Ve siècle, dans l'Orient byzantin, on cherchait à atténuer le schisme séparant les monophysites des orthodoxes. En 553, un concile œcuménique réuni à Constantinople avait, pour favoriser ce rapprochement, condamné les « trois chapitres » – trois œuvres théologiques particulièrement anti-monophysites, l'accord du pape ayant été obtenu par la force. Cela suscita dans la province ecclésiastique d'Aquilée, au nord-est de l'Italie, un schisme qui dura jusqu'à la fin du VIIe siècle, quand le roi Cunincpert y mit fin ; or la majorité des schismatiques, se trouvant dans le premier territoire occupé par les Lombards, manifestait une vive hostilité à l'égard des autorités impériales et papale alors que la reine Théodelinde leur était favorable. Au moment de l'invasion, l'archevêque d'Aquilée s'était réfugié en territoire impérial, à Grado, et celui de Milan à Gênes, mais un archevêque schismatique s'installa à Aquilée, en territoire lombard.

Quant aux Lombards, ils semblent être restés en majorité païens jusqu'au milieu du VIIe siècle, mêlant à la religion germanique des pratiques empruntées aux peuples des steppes : luttes à cheval, perches plantées sur les tombes. Les plus anciens cimetières lombards fouillés en Italie montrent qu'ils avaient leurs propres nécropoles, de type germanique, de petite taille, dont les tombes recelaient un mobilier funéraire : à Nocera Umbra, plus de 90 % des hommes sont enterrés avec leurs armes ; à Vicenne (Molise), on a mis à jour un cimetière du VIIe siècle dans lequel les chevaux sont inhumés avec les cavaliers – Paul Diacre attribue cette nécropole aux Bulgares (Turcs) installés dans la région par le duc de Bénévent.

Au paganisme se superposait, officiellement, un vernis chrétien. Il semble que le roi Audoin, prédécesseur d'Alboin, ait été un moment catholique ; mais, ayant épousé une princesse ostrogothique, il passa à l'arianisme, religion de nombreux peuples germaniques entrés dans l'empire et qui convenait bien à l'attitude anti-romaine des Lombards. Certes, dès la fin du VIe siècle, la reine Théodelinde était catholique, et l'Irlandais Colomban fonda au début du VIIe siècle le monastère de Bobbio dans l'Apennin, entre Plaisance et Gênes ; mais les rois restèrent ariens jusqu'à l'arrivée au pouvoir de la dynastie bavaroise, au milieu du VIIe siècle. En fait, les problèmes religieux ne furent réglés que sous Cunincpert, roi catholique qui mit fin au schisme d'Aquilée. À cette époque où les papes, souvent d'origine grecque et soutenus par d'autres Grecs réfugiés en Occident, combattaient les dernières tentatives byzantines pour concilier orthodoxie et monophysisme, des missionnaires orientaux furent sans doute envoyés chez les Lombards – ainsi qu'en Angleterre. Aripert fonda la nécropole royale de San Salvatore hors des murs de Pavie ; Pertharite confia à sa sœur l'abbaye de Santa Agata qu'il avait fondée près de Pavie ; d'autres fondations suivront au VIIIe siècle, telles les abbayes de San Salvatore (ensuite appelée Santa Giulia) de Brescia, dirigée par une fille de Didier, ou de Santa Sofia de Bénévent, confiée à une sœur du duc Arichis II. Le pape collabora à la fin du VIIe siècle avec le duc de Spolète pour fonder l'abbaye de Farfa, au milieu du VIIIe siècle, avec le duc de Bénévent, afin de redonner vie au Mont-Cassin, fondé par saint Benoît au VIe siècle et abandonné depuis l'invasion lombarde.

Mais le climat de bonne entente entre le pape et les Lombards ne dura pas. Liutprand et Astolf avaient réussi à chasser les autorités byzantines d'Italie, ouvrant la voie à un affrontement politique direct avec Rome ; la revendication d'un territoire pontifical – appuyé sur la fausse donation de Constantin – fit du pape l'ennemi irréductible des Lombards : sa correspondance avec les rois francs en témoigne. En 770 - 771, le pape Étienne III écrivit aux deux successeurs de Pépin le Bref, Charlemagne et Carloman, pour leur apprendre que le roi Didier projetait de donner sa fille à l'un d'eux (de fait, Charlemagne épousa peu après une fille de Didier, mais la répudia rapidement) ; il n'avait pas de mots assez durs pour condamner cette initiative « diabolique », ce « crime », et pour dissuader les rois de laisser « souiller votre illustre peuple des Francs... par le peuple repoussant des Lombards, qui ne compte pas même au rang des peuples : cette nation ne peut produire qu'une race de lépreux » ; il leur rappelait leur promesse d'être les amis des amis de saint Pierre et de son vicaire, les ennemis de ses ennemis, et notamment du « peuple parjure » des Lombards. Or, à cette époque, tous les Lombards étaient catholiques, et nombre de suffragants directs du pape sujets du roi ou des ducs lombards. Mais si l'altérité religieuse des Lombards a été résorbée, leur dessein politique de conquête de l'Italie, qui reprit au VIIIe siècle, en fit les ennemis directs – les seuls – du pape qui prétendait administrer l'Italie autrefois impériale.

Si cette hostilité finit, grâce à l'appui franc, par avoir raison de la monarchie lombarde, elle ne doit pas faire oublier les profonds changements survenus surtout pendant la seconde moitié du VIIe siècle, au moment de la christianisation. Certes, cette période est particulièrement mal connue : le VIIe siècle constitue, dans le domaine de la documentation, un véritable retour à la protohistoire ; sans le récit de Paul Diacre, on ne saurait pratiquement rien. L'archéologie fournit toutefois quelques données et, grâce aux textes, on peut au moins comparer la situation du VIIIe siècle à celle du VIe.

La christianisation entraîne évidemment des changements d'habitudes : le mobilier funéraire tend à disparaître, des signes chrétiens apparaissent, telles les petites croix taillées dans des plaques

d'or – *Goldblattkreuz* – qu'on cousait sur les vêtements. On construit et on décore des églises, que presque rien ne distingue de celles du territoire impérial : les fresques de Santa Maria de Castelseprio, au sud de Varese, ont peut-être été peintes au VIIe siècle ; l'église de Santa Sofia de Bénévent, encore debout, a été bâtie à la fin du VIIIe siècle. Mais, surtout, il semble que la christianisation ait permis à l'ensemble de la population d'être assimilé au peuple lombard, défini non par le sang, mais par la pratique de la loi nationale. Certes, le clergé du royaume reste théoriquement soumis à la loi romaine ; mais pratiquement toute la population du territoire lombard est désormais de droit lombard ; au contraire, la population des territoires longtemps restés impériaux – Vénétie, Exarchat, Rome, Naples – reste de droit romain.

Les particularismes : archaïsme germanique et romanité

Au départ – l'archéologie des cimetières, notamment, le prouve – les Lombards ont tout fait pour se distinguer des populations qu'ils soumettaient, et la différence de religion y aidait. Des petites colonies d'hommes libres en armes (*arimanni*) furent installées, souvent à proximité de terres incultes (*gualdo*, mot proche de l'allemand *Wald*), dont elles avaient la jouissance commune ; la toponymie a encore parfois conservé le mot de *fara* qui, après l'installation des Lombards en Italie, désignait un petit groupe familial ou tribal de guerriers – cependant, la toponymie n'est pas toujours sûre. Pendant cette première période, on ne sait rien de la condition des Romains, qui constituaient l'énorme majorité de la population ; évidemment, certains furent tués, d'autres réduits en esclavage ou à la condition d'*aldions* (personne placée sous l'autorité d'une autre). Le fait principal de l'histoire des Lombards, répétons-le, n'est pas documenté du tout : il s'agit de l'entrée massive des descendants des Romains dans le peuple lombard, notamment marquée par l'expansion de l'onomastique lombarde dans toute la société – plus lentement dans les couches inférieures.

Mais cette intégration des Romains – parallèle à ce qu'on observe au profit du peuple franc dans la France du Nord – et l'acculturation des Lombards n'ont anéanti ni le particularisme, ni le sentiment national. Ainsi les Lombards, leur nom les y oblige, portent la barbe : en 788, pour mieux résister à Charlemagne, le duc de Bénévent Arichis sollicite l'alliance byzantine et demande que l'empereur lui confie la dignité de patrice ; ce dernier lui envoie une ambassade, apportant des vêtements tissés de fils d'or et une épée – symboles de la dignité –, mais aussi un peigne et des ciseaux pour lui couper la barbe ; un peu plus tard le fils d'Arichis, retenu en otage par Charlemagne, n'est autorisé à succéder à son père que s'il jure de faire raser la barbe des Bénéventains, et d'inscrire le nom du roi franc sur ses actes et ses monnaies. Dans la Gaule mérovingienne, seuls les rois se distinguaient par leur longue chevelure, qu'on leur enlevait en leur tannant la peau du crâne quand on voulait les déposer.

Le roi lombard, au contraire, n'est marqué d'aucun signe magique ; il se recrute, certes, au sein de l'aristocratie, mais pas dans une seule famille, même si la dynastie bavaroise tient une place importante ; le royaume, n'étant pas propriété d'une famille, n'est pas partagé à chaque génération comme l'est celui des Francs. Une fois choisi, le roi est présenté au peuple ; il n'y a pas de couronnement. Il est fréquemment assassiné et on a vu que, pendant dix ans, la royauté avait été abolie ; sa restauration n'a pas fait disparaître le pouvoir des ducs. Le roi gouvernait assez facilement la partie occidentale de la plaine du Pô, accessoirement la Toscane. Dans le nord-est, les ducs étaient plus puissants : celui de Frioul (le plus ancien duché) conservait une autonomie si grande que le roi Grimoald fit ravager la région par les Avars pour le punir ; quant aux duchés de Spolète et de Bénévent, séparés du royaume par le corridor byzantin de Pérouse, ils jouissaient d'une autonomie réelle : à Bénévent, tous les biens fiscaux appartenaient au duc, qui se recrutait probablement dans une famille unique, originaire du Frioul ; ces ducs disposaient de palais et d'agents locaux. La dualité de pouvoir entre le roi et les ducs n'a jamais été complètement réduite.

Troisième élément traditionnel : la loi. Sa base est constituée par l'édit de Rothari, ensuite enrichi des *novelles* de Grimoald, Liutprand, Ratchis et Astolf, puis de celles des princes de Bénévent Arichis et Adelchis. Les *novelles* de Liutprand, on l'a dit, marquent une nette évolution des mœurs, tenant compte notamment des préceptes canoniques. Quant à l'édit, il se présente comme

les autres recueils de lois barbares, énumérant une série de prescriptions et, surtout, d'interdits sanctionnés par des pénalités le plus souvent financières, parfois afflictives. C'est sans doute à propos du statut de la femme qu'il est le plus original. Son chapitre 204 stipule que toute femme libre doit vivre sous le *mundium* d'un homme ; cette notion recouvre à la fois l'autorisation que doit donner cet homme à toute action juridique de la femme, et le droit qu'il a d'être son héritier. La femme libre est donc normalement sous l'autorité permanente de son père ou de son frère, puis de son mari, puis de son fils. D'autre part, quand une femme se marie, après la nuit de noces, son mari lui offre la *Morgengabe* (le « don du matin ») qui, à partir du VIII^e siècle, fait de la femme la copropriétaire, en indivis, du quart des biens de son mari ; elle possède en outre sa dot et d'autres cadeaux faits par son époux. Ainsi la femme lombarde est-elle à la fois très dépendante et très puissante, puisqu'elle peut amputer considérablement le patrimoine de son mari. Au XII^e siècle, en Italie du Nord, on abolit la *quarta* (la *Morgengabe*) ; dans le Midi, au contraire, celle-ci reste en vigueur jusqu'à l'époque moderne, donnant aux rapports patrimoniaux entre époux une allure très originale.

En dépit de l'attachement aux traditions nationales, les Lombards se sont installés dans le pays le plus profondément romanisé de l'Occident, et y ont vécu près de deux siècles au contact de l'administration byzantine. Ainsi ont-ils mieux assimilé, notamment dans les domaines politique et administratif, certaines traditions antiques que leurs voisins francs. Alors que les Mérovingiens et les Carolingiens mènent une vie itinérante et rurale, les rois lombards ont une capitale : d'abord Milan – près de laquelle Théodelinde fait élever le palais de Monza – Pavie ensuite, qui restera la capitale du royaume d'Italie jusqu'au XI^e siècle ; les ducs résident également dans des cités. Le roi dispose d'un palais, à la fois résidence et centre administratif : celui de Pavie sera démoli au début du XI^e siècle. Le palais de Salerne, capitale secondaire du prince de Bénévent, a fait l'objet de fouilles : il est disposé sur deux niveaux et possède une chapelle ; y travaillent divers agents du gouvernement central, dont les référendaires qui contrôlent les actes administratifs écrits. Imitant leurs prédécesseurs Ostrogoths, les rois lombards adoptent le nom impérial de Flavius (*Flavius Agilulf*...) et, comme les exarques de Ravenne, se qualifient de *vir excellentissimus* – les ducs étant traités de *vir gloriosissimus*.

Le roi exige, sinon des impôts, du moins des taxes indirectes et des corvées publiques. Il est surtout le plus grand propriétaire foncier du royaume, disposant de nombreux domaines (*curtes*) sur tout le territoire, sauf dans le duché de Bénévent, lesquels comprennent normalement d'une part une « réserve » en faire-valoir direct, d'autre part des tenures concédées à des familles paysannes, esclaves ou libres. Le régime domanial est toutefois, dans le détail, assez différent de celui qu'on connaît dans la France du Nord. Le patrimoine royal n'est pas parfaitement stable : il s'accroît par héritage des biens en déshérence ou confiscation ; à l'inverse, le roi fait de très larges offrandes aux églises, et des concessions à ses fidèles – notamment aux *gasindi*, qui lui sont liés personnellement.

C'est d'abord, semble-t-il, pour gérer ses domaines que le roi a envoyé dans diverses régions des agents appelés *gastalds*, qui sont amenés à s'occuper aussi d'administration : au VIII^e siècle, il cherche de plus en plus à leur faire remplacer les ducs ; à Spolète et à Bénévent, les *gastalds* sont les agents locaux du duc. Le roi envoie parfois des chargés de mission extraordinaires, les *missi*, et légifère comme les empereurs. Il bat monnaie en se contentant d'imiter très grossièrement les productions des ateliers byzantins d'Italie, à Ravenne, Rome, Naples ; Cunincpert inaugure un type propre aux Lombards, frappé à Pavie, Milan, Lucques et Trévise : d'un côté l'effigie du roi, de l'autre celle de saint Michel, protecteur du peuple – type qui changera avec Didier. La seule monnaie frappée est le *tremissis* (tiers du sou d'or), très dévalué en poids et en aloi. À partir de la fin du VIII^e siècle également, les ducs de Bénévent frappent des *tremisses*, mais aussi des sous d'or, qui se dévaluent surtout à partir du règne d'Arichis II, mais servent de monnaie principale à toute l'Italie méridionale aux VIII^e-IX^e siècles.

Conclusion

En dépit de leurs traditions guerrières, mais à cause notamment de l'unité imparfaite de leur État,

les Lombards n'ont pu ni conquérir toute l'Italie – dont ils ont inauguré le fractionnement politique – ni résister aux Francs, idéologiquement soutenus par le pape : Pépin et Charlemagne n'ont eu aucun mal à franchir les « cluses » des Alpes et à assiéger Pavie. Mais la conquête carolingienne n'a pas assimilé les Lombards aux Francs : le royaume d'Italie est une composante originale du monde carolingien. Les capitulaires francs ont modifié, sur certains points, la loi lombarde, mais ne l'ont pas abolie ; l'aristocratie franque a pris en mains les leviers de commande, les comtes francs remplaçant les *gastalds* et ducs lombards. Mais le palais de Pavie est resté le centre de l'État ; les ateliers monétaires, qui frappent désormais le denier d'argent, ne se sont pas multipliés anarchiquement. Le réseau des cités antiques fournissait, dans l'Italie septentrionale et centrale, une base géographique à l'administration locale ; les évêques y tiennent, avec le nouveau régime, une place importante, qu'ils garderont jusqu'au début de l'époque communale, au XI^e siècle. En fait, la synthèse lombarde-franque a constitué, dans ces régions, la base de l'évolution vers le régime communal.

Jean-Pierre Martin

Mai 2001

Copyright Clio 2019 - Tous droits réservés

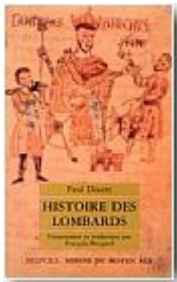
Bibliographie



L'età longobarda (4 volumes)
G. P. Bognetti
Giuffrè, Milan, 1968



La conquête de l'Italie par les Lombards
Gianluigi Barni
Albin Michel, Paris, 1975



Histoire des Lombards
Paul Diacon . traduction et présentation de François Bougard
Brepols, 1998



Langobardia
S. Gasparri et P. Cammarosano (dir.)
Casamassima, Udine, 1991